

C O M M I S S I O N de la capitale nationale

2000

2001

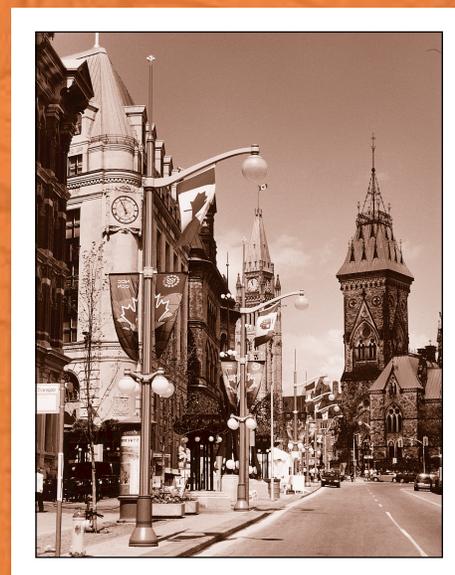
2002

2003

2004

2005

> > > Vers un renouvellement



Résumé du Plan d'entreprise
de 2000-2001 à 2004-2005

Résumé des budgets de
fonctionnement et des
immobilisations **2000-2001**



Commission
de la capitale nationale

National Capital
Commission

Canada

Table des matières



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Vers un renouvellement 2

PROFIL DE L'ENTREPRISE

La Commission de la capitale nationale 5

QUESTIONS STRATÉGIQUES

La création d'un patrimoine 8

OBJECTIFS, STRATÉGIES

ET INDICATEURS DE RENDEMENT

Équipés d'une vision d'ensemble

- I. Promotion et animation
de la région de la capitale nationale 11
- II. Planification de la région
de la capitale nationale 13
- III. Gestion et aménagement
des biens immobiliers 15
- IV. Services corporatifs 19

ANNEXES

Annexe A :

Carte des propriétés de la CCN 21

Annexe B :

Comparaison des résultats
– Examen du rendement de la CCN
en date du 30 novembre 1999 22

Annexe C :

Programme pluriannuel
des immobilisations (PPI) 42

Annexe D :

États financiers 43

Annexe E :

Résumé des budgets de fonctionnement
et des immobilisations 47

Message du président



Vers un renouvellement

Avec l'an 2000, la Commission de la capitale nationale (CCN) entre dans son deuxième siècle de travail et de réalisations en ayant devant elle bien des projets neufs et de taille. Après de nombreuses années d'aménagement urbain, le *Plan de la capitale du Canada* est un digne successeur du Plan Gréber de 1950 et du *Plan d'aménagement des terrains fédéraux* de 1988. Ce plan tient compte des réalisations passées pour établir le cadre d'évolution de la capitale qui continuera de grandir en beauté, en intérêt et en importance pour les Canadiens.

Le premier thème de la période de planification actuelle peut se résumer à un seul mot : « renouvellement ». Progressivement, la CCN entreprendra une série de travaux qui donneront un nouvel aspect aux rues et aux espaces verts de la capitale. Au centre-ville, la Commission prévoit le réaménagement d'une ancienne rue commerçante pour lui donner à la fois des fonctions commerciales et résidentielles. Elle commencera par transformer les plaines LeBreton en plusieurs parcs et quartiers résidentiels et elle remettra en état l'île des Chaudières, l'île Victoria et les berges de la rivière des Outaouais — longtemps occupées par l'industrie — pour que la population puisse en profiter. Pour ce qui est de l'entreprise elle-même, la CCN poursuivra la tâche essentielle de donner une nouvelle formation et une nouvelle orientation à sa main-d'œuvre pour que celle-ci soit à la hauteur des grandes modifications à venir.

La vision que l'on a du secteur du cœur de la capitale est un élément clé du nouveau *Plan de la capitale du Canada*, particulièrement dans la période de planification qui nous concerne. Au cours des ans, la CCN a souhaité aller vers l'édification d'un patrimoine et elle a ainsi revitalisé plusieurs secteurs de la capitale. Des propriétés comme le complexe The Chambers ont été restaurées de manière à préserver l'activité de quelques-uns des plus vieux et des plus beaux bâtiments de la capitale. La Commission a aussi favorisé le réaménagement du marché By, où un mélange de résidences et de commerces a permis de redonner vie au secteur tout en préservant son caractère patrimonial unique. La CCN a ensuite tourné son attention vers la rue Sparks où elle veut mêler le vieux et le neuf et miser sur la diversité.

La rue Sparks, directement parallèle à la rue Wellington où se trouve la colline du Parlement, est une part importante du patrimoine de la capitale. Elle réunit les caractères d'une municipalité et d'une capitale; elle est une expression d'Ottawa et donc du Canada. Ainsi, la revitalisation de la rue Sparks est un symbole éloquent de l'engagement du Canada à évoluer vers un

avenir dynamique bien inspiré par le passé. La CCN, après avoir consulté les administrations régionales et locales pour s'assurer que ses plans respectaient ceux des municipalités, a fait les premiers pas et a commencé à regrouper ses terrains sur la rue Sparks.

Le second thème de la période de planification actuelle est « l'environnement ». La CCN a très à cœur son rôle de gardienne de la qualité de l'environnement sur ses terrains de la région de la capitale nationale. Consciente des préoccupations de la population, elle s'est engagée à protéger les ressources naturelles de cette formidable région. En même temps, elle s'est rendu compte de l'intérêt croissant du public et projette d'ouvrir davantage les espaces verts au tourisme et de les faire connaître dans le monde comme destination écologique d'importance.

Sur le plan opérationnel, cela signifie que le défi principal d'aujourd'hui est le renouvellement de la main-d'œuvre. La réduction de personnel au milieu des années 1990 et la restructuration de l'ensemble de la Commission ont sérieusement ébranlé ses employés. À l'heure actuelle, le rétablissement et le recyclage des ressources humaines devient une priorité.

Je serai fier de superviser certains des changements à venir. En effet, le 30 août 1999, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé que je poursuivrais mes fonctions de président de la Commission de la capitale nationale pour une autre période de sept ans. J'en suis particulièrement heureux sachant que m'étant investi dans l'élaboration du *Plan de la capitale du Canada* je pourrai participer aux premières étapes de sa mise en œuvre. C'est un honneur et un privilège d'être appelé à poursuivre mon rôle dans l'édification continue d'une grande capitale pour tous les Canadiens.

Le président,



Marcel Beaudry

Profil de l'entreprise



La Commission de la capitale nationale

Mission : Susciter la fierté et l'unité nationale par l'entremise de la région de la capitale du Canada.

Mandat : En 1959, le Parlement a constitué la Commission de la capitale nationale en lui donnant pour mandat de créer une capitale reflétant le Canada à mesure que celui-ci se développerait pour devenir un grand État moderne.

Pour atteindre ce but, la CCN a acquis plus de 465 kilomètres carrés de terrains dans une région qui s'étend sur plus de 4 715 kilomètres carrés des deux côtés de la rivière des Outaouais, en Ontario et au Québec (voir l'annexe A : Carte des propriétés de la CCN). La CCN est maintenant le plus gros propriétaire foncier individuel dans la région de la capitale nationale (RCN).

Loi sur la capitale nationale

La *Loi sur la capitale nationale* votée en 1958, modifiée en 1988, donnait à la CCN les responsabilités :

- d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale; et
- d'organiser, de parrainer ou de promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

La CCN a de plus l'autorité de coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada relatifs à l'organisation, à la commande ou à la promotion par des ministères d'activités et de manifestations publiques liées à la RCN et d'approuver toute nouvelle architecture sur les terrains fédéraux et tout changement apporté à l'usage de ces terrains dans la RCN.

Le statut de société d'État

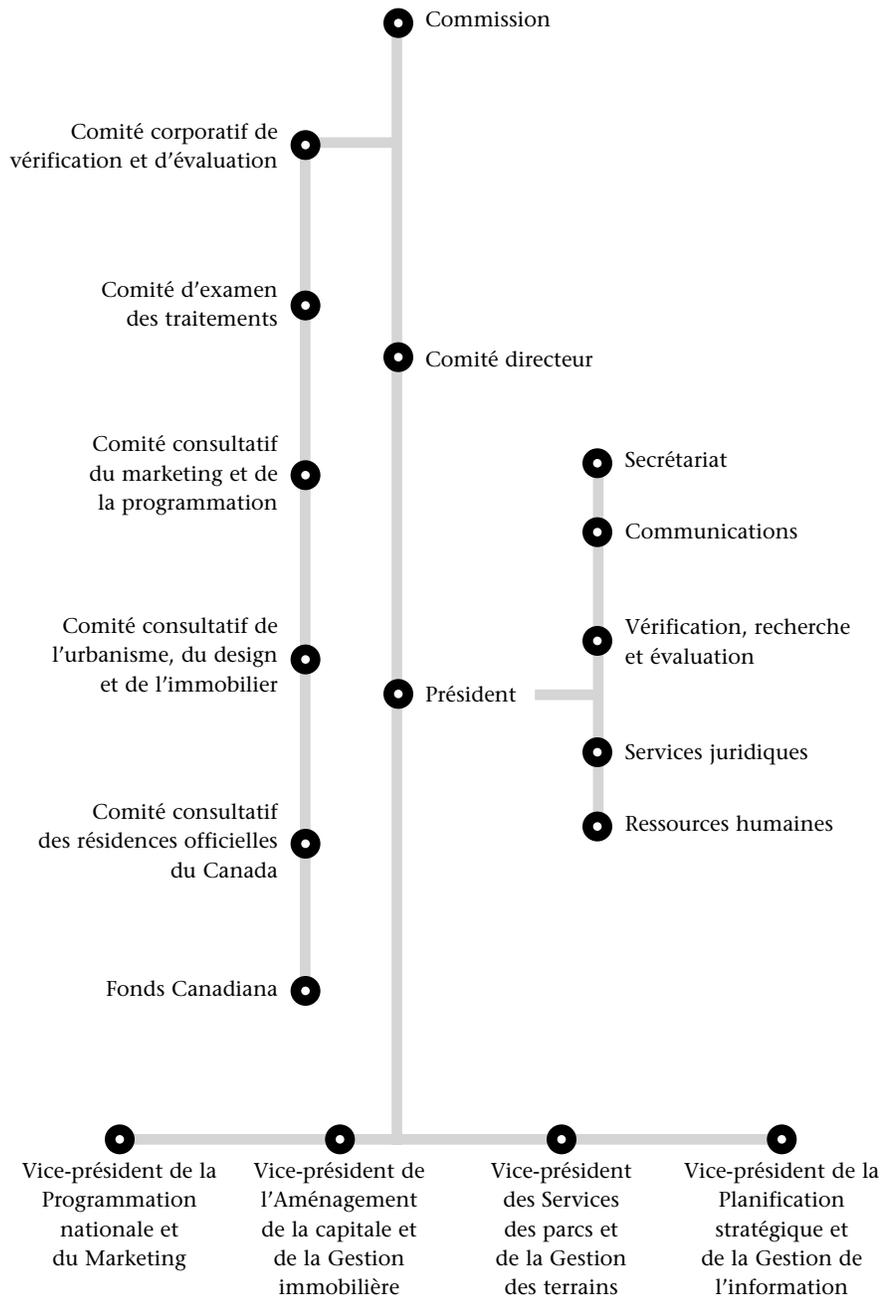
Le statut de société d'État signifie que la CCN est assujettie au régime de responsabilité exposé à la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ce statut lui donne l'indépendance nécessaire en matière de gestion pour guider à long terme l'aménagement des terrains fédéraux dans la capitale, la souplesse requise pour harmoniser ses plans avec ceux d'autres paliers de gouvernement et d'administration dans la région, ainsi que le pouvoir de conclure des partenariats mutuellement avantageux. Elle est dirigée par un conseil national d'administration (la Commission) et relève du Parlement, par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. La CCN a environ 425 employés, et la plupart d'entre eux sont des professionnels bien entraînés chargés de la planification urbaine, de la construction et de l'organisation des loisirs dans la capitale du Canada.

Activités et produits

La CCN intervient dans trois grands secteurs — promotion et animation de la région de la capitale nationale, planification urbaine de la région de la capitale nationale et gestion et aménagement des biens immobiliers — avec le soutien d'un quatrième, celui des Services corporatifs.

Structure

L'organigramme suivant, « Coup d'œil sur la CCN », illustre la relation entre les cadres supérieurs (représentés par la Commission, ainsi que le président et son bureau), les divers comités (tant de la CCN que consultatifs) et les secteurs à programmes.



Coup d'œil sur la CCN

Questions stratégiques



La création d'un patrimoine

La CCN a pour vocation de promouvoir la fierté nationale

en aménageant une grande et belle capitale pour une population dont la diversité est sans cesse croissante. En cette première année d'un nouveau siècle, la question de l'unité nationale continue d'inspirer la Commission lorsqu'elle définit ses stratégies et ses programmes. Par ailleurs, pour obtenir le soutien de la population, la CCN doit se faire mieux connaître en tant que gardienne de la capitale du Canada et qu'organisme fédéral chargé d'édifier un patrimoine pour les générations à venir. Sachant cela, on a établi cinq questions stratégiques pour la période de planification considérée.

Objectif d'avenir

Après avoir, pendant plusieurs années, concentré sa programmation sur l'an 2000, la CCN doit maintenant regarder vers l'avenir. La capitale du Canada dispose de nombreux espaces verts et pourrait devenir une destination écotouristique. Mais en plus de ses espaces verts, la CCN a des ressources internationales qui sont un reflet de l'ouverture du Canada sur l'extérieur. Étant donné le succès des programmes actuels, il existe de réelles occasions de faire connaître le rôle du Canada dans le monde et de diriger la programmation vers un public international. Toutefois, pour répondre adéquatement aux besoins des futurs voyageurs (pas seulement les écotouristes, mais un nombre grandissant de personnes d'affaires, de gens qui courent les congrès et de personnes âgées), la CCN doit appuyer l'installation de nouveaux services et de nouvelles infrastructures dans la capitale.

Vers une « capitale verte »

Au 21^e siècle, tout le monde se préoccupe de l'environnement. Dans son *Plan de la capitale du Canada* récemment approuvé, la Commission donne beaucoup d'importance aux espaces verts et à une vision du secteur du cœur de la capitale qui reconnaît la valeur des berges et qui met de l'avant des idées pour les rendre plus accessibles. C'est le bon moment pour la CCN de renforcer sa gestion de l'environnement dans une perspective quinquennale. Comme gardienne des espaces naturels et écologiques dans la région de la capitale nationale, la CCN peut jouer un rôle de chef de file en préservant la valeur de ses terrains malgré l'affluence grandissante des visiteurs. Elle doit donc trouver un équilibre entre la protection, la restauration, l'éducation de la population et la promotion de la recherche et de la connaissance scientifique.

Une vision de la capitale

Le *Plan de la capitale du Canada* est achevé. Il a été approuvé comme un document dans lequel on transmet une vision de l'aménagement de la capitale et comme pierre angulaire des activités de la CCN au cours de la période de planification qui nous concerne et au-delà. Équipée d'un plan qui établit des directives générales pour les cinquante prochaines années, la Commission continuera d'édifier la capitale. La mise en œuvre de ce plan lui donnera quelques défis financiers. Ces dernières années, elle a réussi à équilibrer ses obligations comme un gestionnaire responsable et un entrepreneur grâce à la triple stratégie (cession, aliénation et aménagement des biens excédentaires). Seulement, les biens excédentaires sont limités, et si la CCN veut réaliser sa vision d'une grande capitale, elle doit trouver de nouvelles sources de financement.

Production de recettes

Il y a huit ans, la Commission a établi une façon de générer des recettes de sorte qu'elle pouvait profiter de ses biens pour financer ses programmes. Au fil du temps, la production de recettes a donné lieu à de nombreuses discussions. Il est temps maintenant de réévaluer entièrement la question, c'est-à-dire la location, la commandite, la commercialisation et les frais pour les utilisateurs. Ces derniers, en particulier, sont en vigueur depuis bientôt dix ans, et il est temps de revoir les pratiques de la CCN pour s'assurer qu'elles sont conformes à son mandat.

Technologie

La technologie du réseau Internet envahit rapidement le monde entier, et la CCN doit produire instamment un site Web sur son propre fonctionnement qui soit un complément au site des visiteurs de la capitale (www.capcan.ca). Le ministère du Patrimoine canadien a élaboré une stratégie appelée « Les Canadiens en relation les uns avec les autres » qui comprend l'utilisation créative des technologies qui dépendent du Web pour atteindre divers groupes cibles, spécialement les jeunes. La CCN, qui a une expérience considérable dans le secteur du rayonnement et de la programmation pour les jeunes grâce à ses programmes et à son site Web, fournit des données précieuses au Ministère. Pour ce qui est de son fonctionnement intérieur, la Commission a terminé son programme de gestion de l'information et elle a commencé l'étape suivante de l'automatisation dans le but de sauvegarder ses dossiers et d'y donner un accès généralisé.

Objectifs, stratégies et indicateurs de rendement

Équipés d'une vision d'ensemble

I. Promotion et animation de la région de la capitale nationale

OBJECTIF

- Stimuler la fierté des Canadiens et contribuer à les sensibiliser à la capitale du Canada et à sa région pour obtenir leur compréhension et leur participation.

STRATÉGIES

- Terminer la mise en œuvre des activités du millénaire et concevoir un plan d'action pour les années suivantes misant sur des programmes qui sont offerts toute l'année et qui ont une incidence considérable dans le but de mieux faire connaître la capitale du Canada auprès de la population canadienne et à l'étranger.
- Inviter continuellement et de plus en plus les partenaires et les commanditaires à participer à une programmation et à un marketing intégrés de la capitale.
- Joindre un public potentiel grâce à des activités ciblées de marketing, de rayonnement et de promotion.

EN BREF

Un pays caractérisé par sa diversité doit avoir une capitale qui symbolise les valeurs communes et les réalisations de sa population. Bien que la CCN soit un important propriétaire foncier dans la RCN, ses biens immobiliers ne sont pas une fin en soi; utilisés de façon créative, ils sont des lieux d'où l'on peut rendre hommage au Canada et à la région de la capitale. **Programmation** Tous les efforts de la dernière année ont été concentrés sur la mise en œuvre des programmes

du millénaire. Cependant, la vie continue, et la CCN doit regarder de l'avant pour continuer d'offrir des programmes et des services dans la capitale. Les lieux publics qui ont été créés le long du boulevard de la Confédération (et particulièrement dans sa partie internationale) sont bien pratiques pour apprendre à connaître la capitale. **Partenariat et commandite** La CCN a des ressources limitées. Si elle veut créer un éventail d'activités intéressantes et qui ont lieu toute l'année, elle doit continuer de solliciter la collaboration des commanditaires et des autres organismes fédéraux. **Marketing, rayonnement et promotion** La Commission continuera d'utiliser les moyens conventionnels (documents imprimés, radio, télévision) et des moyens plus modernes (Internet) pour transmettre de l'information sur ses activités ou sur la capitale tant à la population du pays qu'ailleurs dans le monde. L'attention ira particulièrement aux espaces verts de la capitale et à la multitude d'activités qui en dépendent. La CCN continuera d'offrir sa participation à l'Organisation des capitales canadiennes dans le but d'établir des liens culturels et sociaux à l'échelle du pays.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Programmation du millénaire et au-delà du millénaire

- (i) En 2000-2001, la CCN terminera d'offrir les programmes conçus spécialement pour le nouveau millénaire, notamment :
 - La randonnée du futur, qui touchera 500 000 jeunes, attirera 20 000 participants « virtuels » et sollicitera la participation active de 400 jeunes des quatre coins du pays dans la capitale pendant la fête du Canada;

- Fêtons le Canada dans les capitales, programme auquel participeront plus de 1 400 personnes ainsi que les capitales de toutes les provinces et les territoires du pays;
 - Escapade 2000, une activité mettant en valeur les espaces verts de la capitale et qui attirera plus de 20 000 personnes sur le réseau de sentiers récréatifs;
 - Les lumières de Noël au Canada, une version spéciale de l'an 2000 qui prévoit une illumination différente du boulevard de la Confédération et une formule spéciale de marketing coordonnée avec les partenaires du programme.
- (ii) D'ici la fin de 2000-2001, la CCN aura établi un plan de programmation pour les années suivant le nouveau millénaire.
- (iii) En 2000-2001, la CCN compte attirer 350 000 visiteurs à l'Infocentre de la capitale et sur la place de l'Infocentre, soit le double de visiteurs par rapport à 1994-1995. Pendant le reste de la période de planification considérée, le nombre de visiteurs sera maintenu à 325 000 par année.

Boulevard de la Confédération

- (i) En 2001-2002, une série d'outils d'interprétation permettant aux visiteurs de faire leur visite sans guide seront produits en vue de faire connaître le boulevard de la Confédération nouvellement réaménagé comme la voie de la découverte.
- (ii) En 2001-2002, les politiques et les méthodes de la CCN en matière de commémoration seront revues et améliorées.

Dimension internationale

- (i) Au mois d'août 2000, la CCN, avec la collaboration de ses partenaires et de ses commanditaires, procédera à l'ouverture officielle du Pavillon Canada-Monde dans le parc des Chutes-Rideau. En 2001-2002,

120 000 personnes visiteront le Pavillon (d'avril à octobre). Ce nombre augmentera de 5 p. 100 par année pendant le reste de la période de planification qui nous concerne.

- (ii) En 2000-2001, la CCN organisera le programme « Regard sur l'Australie », qui est la composante internationale du Bal de Neige de 2001.
- (iii) En 2001-2002, la CCN participera à l'Année internationale des bénévoles ainsi qu'aux Jeux de la Francophonie pour sensibiliser les autres pays du monde à l'importance du Canada et de sa capitale.
- (iv) En 2005, la CCN accueillera, dans la capitale, la réunion annuelle de l'Association internationale des festivals et événements.

Partenariat et commandite

- (i) La CCN entend générer les mêmes recettes de commandite qu'en 1999-2000, soit 1,4 million de dollars (y compris les services), pendant les trois prochaines années.
- (ii) D'ici 2001-2002, la CCN aura établi une base de données et un réseau de partenaires et de collaborateurs à l'échelle nationale et internationale.
- (iii) D'ici 2004-2005, la CCN aura renouvelé et élargi son réseau de partenaires pour le Pavillon Canada-Monde.

Marketing, rayonnement et promotion

- (i) D'ici 2000-2001, la CCN élargira la participation au programme « Fêtons le Canada dans les capitales » de sorte que les dix capitales provinciales, les trois capitales territoriales et la capitale nationale en fassent partie (grâce à l'appui du Bureau du Canada pour le millénaire et à d'autres partenaires).
- (ii) D'ici 2000-2001, la CCN aura conçu, avec ses partenaires et ses commanditaires, un programme de visites familiales adapté et viable au-delà de l'an 2000.

II. Planification de la région de la capitale nationale

OBJECTIFS

- Planifier l'orientation, l'utilisation et l'aménagement des terrains fédéraux dans la RCN, en consultation avec d'autres autorités de compétence en planification, pour s'assurer que leur évolution est conforme à l'image et au caractère de la capitale et à la qualité de vie de sa population.
- Coordonner l'aménagement et faire en sorte que les utilisations, les plans et les conceptions des terrains fédéraux dans la RCN soient dignes de leur importance nationale, de leur milieu naturel et de leur patrimoine.

STRATÉGIES

- Faire en sorte que la vision de l'aménagement futur de la capitale que véhicule le *Plan de la capitale du Canada* ait préséance sur toutes les autres et serve de modèle à l'élaboration de divers plans auxiliaires.
- Participer à des études menées par la Région d'Ottawa-Carleton et la Communauté urbaine de l'Outaouais pour traiter des problèmes de transport interprovincial dans la RCN.
- Mettre en œuvre des lois, des politiques et des plans fédéraux, et protéger et améliorer les biens immobiliers ainsi que le milieu naturel de la RCN, grâce à un processus d'approbation de l'utilisation, de la conception et des transactions visant les terrains fédéraux.

EN BREF

La Commission joue plusieurs rôles dans la RCN. En effet, elle a une responsabilité liée à la présence du gouvernement fédéral dans la région, elle doit promouvoir l'identité canadienne et aussi elle est chargée de protéger les symboles nationaux de la région et l'intégrité de son environnement. La CCN établit un équilibre

entre ses différents rôles grâce à des plans à long terme d'utilisation des terrains fédéraux dans la région, au processus d'approbation fédéral et à la programmation. **Planification de l'utilisation des terrains** On a achevé le *Plan de la capitale du Canada* en 1999. Il procure des directives quant à la planification de l'utilisation des terrains et une orientation essentielle pour les cinquante prochaines années. Parallèlement, on a élaboré un concept d'aménagement pour le cœur de la capitale dans le but de revitaliser ce secteur, en particulier par la création de liens entre les sphères municipales et de la capitale. Ce concept traite de l'extension piétonnière de la rue Bank jusqu'à la rivière des Outaouais, du déménagement du complexe industriel des berges de la rivière et de la transformation des plaines LeBreton en des espaces verts et un quartier résidentiel. Le plan est en place. Toutefois, si la CCN continue d'édifier la capitale tout en entretenant ses biens immobiliers, elle devra trouver d'autres ressources financières. Les trois plans directeurs de la Commission — pour le parc de la Gatineau, la Ceinture de verdure et les terrains urbains — sont les documents clés de son processus de planification. La CCN continuera de collaborer aux processus de planification municipaux afin de suivre les progrès réalisés à cet égard et de protéger ses propres perspectives. **Planification des transports** Comme la CCN est le seul organisme de planification urbaine qui a le mandat de se préoccuper de l'ensemble de la RCN, elle est bien placée pour collaborer à l'élaboration d'une stratégie interprovinciale en matière de transport. **Approbation de l'usage et de la conception des terrains fédéraux** Pour coordonner l'aménagement de tous les terrains fédéraux dans la RCN conformément à divers plans, la CCN travaillera de près avec les ministères fédéraux, les organismes des secteurs public et privé et la population pour préserver la qualité de vie dans la région et l'image d'une « capitale verte ».

INDICATEURS DE RENDEMENT

Planification de l'utilisation des terrains

- (i) En 2000-2001, la CCN distribuera et fera connaître à grande échelle le *Plan de la capitale du Canada*, et elle rassemblera les appuis à son égard.
- (ii) D'ici 2000-2001, la CCN complétera une stratégie d'aménagement des plaines LeBreton et obtiendra l'approbation nécessaire.
- (iii) Les différentes parties du Plan directeur des terrains urbains seront réalisées selon l'échéancier suivant :
 - 2000-2001 : Plan de secteur du cœur de la capitale
 - 2001-2002 : Planification, conception et élaboration des projets d'aménagement visant des endroits particuliers du secteur central
 - 2003-2004 : Plan du secteur est
 - 2004-2005 : Plan du secteur ouest
 - 2005-2006 : Plan du secteur sud

D'ici le début de la prochaine période de planification, la version finale du Plan directeur des terrains urbains sera produite et mise en œuvre.
- (iv) D'ici 2002-2003, la CCN terminera la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau*.

Planification des transports

- (i) L'initiative sur le transport comportera les étapes clés suivantes (selon le niveau de collaboration de partenaires) :
 - D'ici 2000-2001, la CCN travaillera avec ses partenaires pour réaliser une étude environnementale dans le but de déterminer l'emplacement et les répercussions de futurs ponts interprovinciaux et pour achever une route ceinturant la région. La CCN s'efforcera

aussi de mettre en place un organisme responsable du transport interprovincial.

- D'ici 2001-2002, la CCN collaborera à une étude de planification conjointe sur l'établissement d'un réseau express interprovincial.
- D'ici 2003-2004, la CCN étudiera les possibilités de partenariat entre les secteurs public et privé en vue de financer la construction de ponts interprovinciaux dans la RCN.

Approbation de l'usage et de la conception des terrains fédéraux

- (i) De 2000 à 2004, la CCN s'attend à étudier environ 300 propositions d'utilisation de terrains, de projets de conception et de transactions foncières par année. Les demandes complètes (sauf celles pour des projets d'envergure) seront étudiées normalement en 20 à 25 jours ouvrables.
- (ii) D'ici 2003-2004, la CCN déterminera quels sont les principaux paysages culturels de la RCN et rédigera une politique à leur égard.
- (iii) D'ici 2003-2004, la CCN mettra un terme à la phase I de l'évaluation environnementale (EE) de tous ses terrains à haute priorité et à priorité moyenne, ce qui représente plus de 600 immobilisations. La CCN terminera aussi la phase II, les EE de sites détaillées, en plus de mettre en œuvre les processus de gestion et d'évaluation des risques, de procéder au nettoyage et de faire le suivi, le cas échéant, des sites comportant des risques élevés pour la santé de la population. La CCN entreprendra également des EE pour toutes les propriétés faisant l'objet de transactions.
- (iv) D'ici 2003-2004, la CCN entreprendra une évaluation des effets sur l'environnement de ses projets, de ses travaux d'aménagement et de ses transactions en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. La CCN assujettira aussi tous les plans d'aménagement à une évaluation environnementale stratégique conformément à la directive du Cabinet de 1990.

III. Gestion et aménagement des biens immobiliers

OBJECTIFS

- Fournir des occasions d'améliorer les riches patrimoine culturel et milieu naturel de la RCN.
- Optimiser la contribution des terrains et des bâtiments à l'appui des programmes et du mandat de la CCN.

STRATÉGIES

- Protéger les terrains naturels et les constructions, grâce à des programmes rentables d'entretien, de gestion, d'aménagement et de réfection et par l'application de normes et de services appropriés.
- Gérer le cycle de vie des terrains et des bâtiments de la CCN en assurant la préservation, la protection et l'usage respectueux des biens naturels dans le parc de la Gatineau, la Ceinture de verdure et les terrains urbains de la capitale.
- Gérer une gamme appropriée de services de parcs et d'installations récréatives en plein air, pour permettre aux visiteurs de profiter des espaces verts de la capitale et pour faire la promotion et l'animation de la RCN.
- Jouer le rôle de « bâtisseur de la capitale » en revitalisant le secteur du cœur de la capitale.
- Agrandir le réseau de sentiers récréatifs et améliorer les services connexes dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de la capitale verte.
- Gérer les paiements tenant lieu d'impôt foncier payables par la CCN.

EN BREF

Les biens immobiliers de la CCN nourrissent toutes les autres activités de la Commission, et la gestion de l'ensemble des immobilisations comprend la protection de certains des actifs culturels et naturels les plus précieux de notre patrimoine. Bien que la CCN ait cédé ou vendu un grand nombre d'actifs à vocation municipale au cours des cinq dernières années, elle demeure le plus important propriétaire foncier de la région de la capitale nationale. **Gestion des terrains, des ressources et des biens immobiliers** La CCN continuera d'appliquer sa triple stratégie — cession, aliénation et aménagement — à l'intérieur d'un cadre de directives de planification approuvées. De plus, elle mettra à jour ses plans de gestion des terrains et devra intégrer toute information sur le sujet dans un nouveau logiciel d'information sur la gestion. Dans le domaine de l'environnement, la CCN continuera de jouer un rôle de chef de file comme protectrice de l'environnement sur ses propres terrains de la RCN. Elle devra, en particulier, mettre en application les modalités de son Cadre quinquennal de gestion de l'environnement et devra déterminer des mesures précises qui soient conformes à une bonne intendance de l'environnement. Par ailleurs, la Commission aménagera, entretiendra et fera la promotion de ses actifs comme s'ils étaient des espaces verts et elle rehaussera leur rôle en y organisant des programmes de loisir et d'interprétation et en y offrant des services. Parmi les principales structures à réhabiliter durant la période de planification considérée, on compte le pont Champlain, la promenade de l'Outaouais et divers ponts le long des promenades. Il faudra aussi faire des travaux sur les résidences officielles et dans des parcs urbains ou du cœur de la capitale. Dans le passé, on a réussi à équilibrer les responsabilités d'entretien et la construction de nouvelles immobilisations essentiellement par la cession de biens excédentaires. Or, les coûts de réhabilitation continuent d'augmenter,

et le nombre de terrains excédentaires est limité. La CCN devra dorénavant consacrer entièrement ses crédits parlementaires à la réhabilitation et elle devra trouver de nouvelles sources de financement pour créer des éléments d'actifs.

Édification de la capitale Le secteur du cœur de la capitale fait partie intégrante d'une visite de la capitale. Les quatre éléments d'actif dont la CCN doit s'occuper en priorité à court terme dans le cadre de sa vision du cœur de la capitale sont les suivants : (i) Le boulevard de la Confédération, maintenant presque terminé et prêt à être utilisé pour les activités publiques et d'interprétation; (ii) les plaines LeBreton, pour lesquelles un plan dynamique d'aménagement mixte est en place et a été approuvé par toutes les parties — tout est en place pour la mise en œuvre, une fois que le financement aura été réglé; (iii) le Pavillon Canada-Monde, un nouveau pavillon qui sera le point central d'une série d'activités internationales qui auront lieu dans la capitale; (iv) la rue Sparks, une voie à caractère historique qui nécessite des travaux de revitalisation et de nouveaux investissements. **Paiements tenant lieu d'impôt foncier** Dans un futur proche, quand les effets de la réforme fiscale en Ontario se feront sentir, les paiements tenant lieu d'impôt foncier augmenteront, particulièrement pour les propriétés commerciales. La CCN cherchera des ressources supplémentaires auprès du Conseil du Trésor.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Gestion des terrains et des biens

- (i) La CCN rédigera et mettra en œuvre les règlements qui suivent en vue de protéger et de gérer les terrains qui lui appartiennent :
 - En 2000-2001, la CCN mettra en œuvre un programme pour informer la population du nouveau *Règlement de la CCN concernant les animaux domestiques* et travaillera avec les municipalités pour établir des ententes à propos des aires d'exercice pour chiens sur les terrains de la CCN.
 - D'ici 2001-2002, *Règlements sur la circulation*.
 - D'ici 2002-2003, *Règlements sur la propriété*.
- (ii) La CCN préparera et mettra en œuvre les plans de gestion foncière comme suit :
 - 2001-2002 : Plan de gestion du cœur de la capitale
 - 2003-2004 : Plan de gestion du parc de la Gatineau
 - 2004-2005 : Plan de gestion du secteur est
 - 2005-2006 : Plan de gestion du secteur ouest
- (iii) D'ici 2000-2001, les exigences de l'utilisateur à l'égard du Système intégré d'information sur la gestion des biens seront établies.
- (iv) En 2000-2001, la CCN signera un nouveau contrat visant l'offre de services de gestion immobilière et de location pour l'ensemble de son dossier de locations.
- (v) En 2000-2001, la CCN enregistrera des revenus de location de l'ordre de 9,35 millions de dollars.

- (vi) En 2000-2001, la CCN s'attend à ce que les servitudes et l'octroi de permis d'occupation lui procurent des revenus de 558 000 dollars.
- (vii) D'ici 2000-2001, la CCN proposera, dans le cadre d'un échange, de transférer à la Ville de Hull quelques propriétés excédentaires.
- (viii) D'ici 2001-2002, la CCN mettra en œuvre un nouveau contrat d'entretien des terrains dans le secteur du cœur de la capitale.
- (ix) Durant la période de planification qui nous concerne, la CCN s'attend à obtenir des revenus d'aliénation de l'ordre de 6 millions de dollars par année et des revenus d'aménagement de l'ordre de 8 millions de dollars (4,3 millions prévus en 2000-2001).

Gestion de l'environnement

- (i) Durant la période de planification considérée, la CCN élargira la portée du plan d'action environnemental, qui fait partie de son Cadre de gestion de l'environnement (p. ex. : suivi et acquisition de terrains dont l'écologie est fragile), de manière à avoir une approche globale et ferme à l'égard de la gestion de l'environnement.

Plan pluriannuel d'immobilisations (PPI)

- (i) Durant la période de planification qui nous concerne, la CCN mettra en œuvre le PPI comme suit :
 - En 2000-2001, la CCN entreprendra des projets d'immobilisations sur les résidences officielles en fonction des sommes allouées par le Conseil du Trésor.
 - D'ici 2001-2002, la CCN achèvera les travaux de remise en état du pont Champlain.

Stratégie de la capitale verte

- (i) D'ici 2000-2001, la CCN terminera le module II, soit l'étude auprès des utilisateurs et des visiteurs des composantes « vertes » de la capitale, pour recueillir de l'information sur la participation et les attentes des visiteurs à l'égard des loisirs en plein air dans des secteurs clés du parc de la Gatineau et de la Ceinture de verdure. Au cours de la période de planification considérée, on prendra des mesures en fonction des résultats de l'étude.
- (ii) D'ici 2000-2001, la CCN établira un plan en vue de la mise en œuvre de la Stratégie de la capitale verte. Les mesures prévues dans le plan seront appliquées entre 2002 et 2005.
- (iii) D'ici 2001-2002, la CCN procurera l'emplacement et le soutien à l'infrastructure pour les Jeux de la Francophonie.
- (iv) D'ici 2001-2002, la CCN établira le plan d'un programme particulier pour les sentiers récréatifs qui constituera l'un des principaux éléments de la Stratégie de la capitale verte.

Édification de la capitale

- (i) D'ici 2001-2002, la CCN aura, avec la collaboration de ses partenaires, aménagé les parties manquantes du réseau de sentiers récréatifs et créé de nouveaux liens avec le Sentier transcanadien et de nouvelles destinations.
- (ii) Durant l'exercice 2000-2001, la CCN terminera la dernière phase des travaux de reconstruction du boulevard de la Confédération.
- (iii) D'ici 2002-2003, la CCN commencera la mise en œuvre de la stratégie d'aménagement des plaines LeBreton grâce à ses partenariats avec les secteurs public et privé.
- (iv) D'ici le mois d'août 2000, la CCN terminera la construction du Pavillon Canada-Monde dans le parc des Chutes-Rideau.
- (v) La CCN a entrepris des négociations dans le but d'acquérir des propriétés qui lui permettront de revitaliser le secteur du mail de la rue Sparks. Ces acquisitions devraient être réglées d'ici 2001.
- (vi) En 2000-2001, la CCN entreprendra l'analyse et la recherche nécessaires à la préparation d'une demande de financement fondée sur le *Plan de la capitale du Canada*.

Paiements tenant lieu d'impôt foncier

- (i) D'ici 2000-2001, la CCN effectuera les paiements tenant lieu d'impôt foncier évalués à 13,8 millions de dollars.

IV. Services corporatifs

OBJECTIF

- Donner des conseils stratégiques, financiers et en ressources humaines à l'échelle de la CCN, et fournir les outils et la compétence technologiques nécessaires au fonctionnement efficace de la Commission.

STRATÉGIES

- Prendre des mesures pour reconstituer la base des ressources humaines de la Commission afin d'obtenir un effectif consciencieux et motivé et de mettre au point et de réaliser un plan d'action au cours de la période de planification qui nous concerne.
- Exploiter les technologies de l'information qui fournissent un avantage stratégique à la Commission et qui lui permettent d'adopter une gestion efficace et efficiente.
- Faire en sorte que les activités qui sont source de recettes permettent à la population d'accéder aux terrains fédéraux tout en fournissant les fonds dont la Commission a besoin pour maintenir ses services et ses programmes.
- Prendre des mesures pour sensibiliser davantage la population aux réalisations et aux activités de la CCN et faire en sorte qu'elles soient estimées à leur juste valeur.
- Faire une recherche stratégique et tactique pour prendre des décisions éclairées lors de la planification stratégique et pour appuyer les tests de concepts de nouveaux programmes, services et produits et l'évaluation de l'efficacité des programmes.
- Augmenter la présence visuelle du gouvernement fédéral dans toutes les activités, toutes les publications, tous les programmes et sur toutes les propriétés de la CCN.

EN BREF

Les Services corporatifs sont à la base de la perspective et des processus sans lesquels la CCN ne pourrait fonctionner de façon responsable et efficace. **Ressources humaines** À la suite de la réduction radicale de personnel et d'un ajustement technologique rapide, la CCN doit maintenant reconstituer, stabiliser et moderniser sa main-d'œuvre. Pour y arriver, la question des ressources doit être tissée dans le plan stratégique d'ensemble de la Commission.

Technologie La CCN profitera de son expérience dans la mise en œuvre d'un programme de gestion de l'information à l'échelle de son entreprise. Les étapes suivantes consistent en l'élaboration d'un site Web sur la Commission pour servir de complément au site des visiteurs de la capitale (www.capcan.ca), qui remporte un grand succès, et en la conversion des dossiers de décisions clés en version électronique, laquelle serait accessible par l'intranet.

Production de recettes La Commission doit mettre à jour son cadre de production de recettes pour s'assurer que toutes les décisions concernant les investissements reposent sur une analyse de rentabilisation sérieuse et que l'on cherche de nouvelles occasions, non traditionnelles, de générer des recettes.

Communications Tous les secteurs d'activités doivent être liés à un plan de communication tourné vers le futur. **Recherche** La CCN mène une recherche stratégique et tactique dans le cadre d'un Plan de recherche triennal, et elle transmet les résultats à ses clients et aux parties intéressées. **Image de marque** La Commission fera en sorte que la population soit au courant et reconnaisse l'importante contribution du gouvernement du Canada.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Formation des employés

- (i) La CCN affectera les dépenses de ressources suivantes à la formation et au perfectionnement :
- 2000-2001 : 2,7 p. 100 des salaires de base et une moyenne de 30 heures par employé
 - 2001-2002 : 3 p. 100 des salaires de base et une moyenne de 37 heures par employé

Renouvellement des employés

- (i) En 2000-2001, la CCN :
- entreprendra la phase I (directeurs) de son plan de gestion de la relève;
 - mettra fin au processus global d'examen des valeurs de la Commission et des comportements professionnels, et élaborera un plan qui permettra de renforcer sans cesse ces valeurs; et
 - examinera son mode d'évaluation des postes et apportera les changements nécessaires pour mettre à jour son système de classification.
- (ii) En 2001-2002, la phase II (gestionnaires et postes clés) du plan de gestion de la relève sera entreprise.
- (iii) En 2001-2002, la prochaine série de négociations collectives commencera et elle devrait se terminer au cours du même exercice.

Technologie

- (i) En 2000-2001, la CCN créera un site Web sur son fonctionnement qui lui permettra de diffuser rapidement de l'information. En 2001-2002, elle commencera à intégrer des éléments interactifs à son site Web.
- (ii) D'ici 2001-2002, la CCN mettra en œuvre le Système intégré d'information sur la gestion des biens.

- (iii) En 2000-2001, la CCN entreprendra un projet pilote sur la gestion des documents informatisés, y compris l'établissement d'un réseau intranet, et formulera des recommandations pour les phases subséquentes.
- (iv) En 2003-2004, la CCN mettra en place l'infrastructure de cryptage de sécurité conseillée par le gouvernement fédéral.

Production de recettes

- (i) En 2000-2001, la CCN reverra la politique et la stratégie qui régissent la production de recettes à la grandeur de la Commission. La stratégie révisée sera mise en œuvre au cours de la période de planification.

Communications

- (i) En 2000-2001, la CCN élaborera et mettra en application un plan de communication dans le but de sensibiliser la population à la Commission et à ses activités et d'obtenir son appui.
- (ii) En 2000-2001, la CCN consultera ses employés pour élaborer, puis mettre en œuvre un plan sur l'amélioration de la communication à l'intérieur de l'entreprise.
- (iii) En 2001-2002, la CCN aura amélioré la connaissance et le soutien de la population à son égard et elle aura mesuré l'importance de cette amélioration.

Recherche

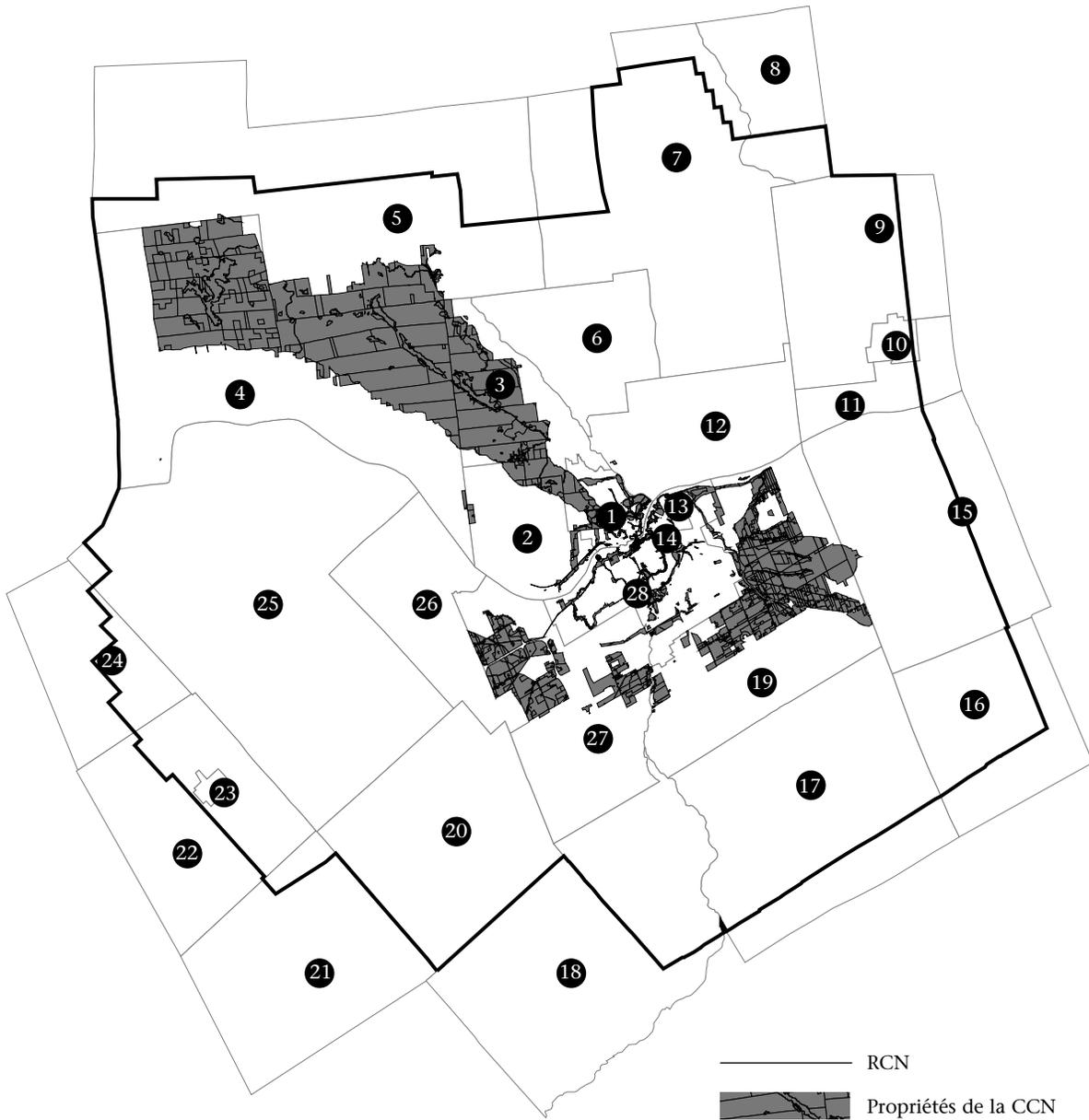
- (i) Les résultats des études prévues dans le Plan de recherche triennal (2000-2003) seront précis, opportuns et pertinents.

Image de marque

- (i) Tout au long de la période de planification considérée, la CCN intégrera l'image de marque du gouvernement fédéral dans tous ses documents imprimés et, au rythme du processus de gestion du cycle de vie des biens, sur les enseignes et sur d'autres biens.



Annexe A : Carte des propriétés de la CCN



- | | | | |
|------------------|-----------------------------|----------------|-------------------|
| 1. Hull | 8. Notre-Dame-de-la-Salette | 15. Cumberland | 22. Ramsay |
| 2. Aylmer | 9. L'Ange-Gardien | 16. Russell | 23. Almonte |
| 3. Chelsea | 10. Buckingham | 17. Osgoode | 24. Pakenham |
| 4. Pontiac | 11. Masson | 18. Rideau | 25. West Carleton |
| 5. La Pêche | 12. Gatineau | 19. Gloucester | 26. Kanata |
| 6. Cantley | 13. Rockcliffe | 20. Goulbourn | 27. Nepean |
| 7. Val-des-Monts | 14. Vanier | 21. Beckwith | 28. Ottawa |



Annexe B : Comparaison des résultats – Examen du rendement de la CCN en date du 30 novembre 1999

Promotion et animation de la région de la capitale nationale

OBJECTIF :

(1) Stimuler la fierté des Canadiens et contribuer à faire connaître la RCN et à la faire apprécier.

INDICATEURS DE RENDEMENT : PROGRAMMATION

OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

RÉALISATIONS

En 1999-2000 et en 2000-2001, la CCN organisera des activités spéciales pour le millénaire, notamment :

- Une fête pour la veille du jour de l'An 2000 sur la colline du Parlement qui attirera 60 000 personnes.
- Le programme La randonnée du futur qui touchera 500 000 jeunes et qui attirera 20 000 personnes.
- Le programme Fêtons le Canada dans les capitales auquel participeront 2 392 personnes (en tout).

La planification de toutes les activités suit le calendrier établi. Certains chiffres relatifs à la participation ont été revus compte tenu des changements apportés à l'envergure de la programmation.

- Le nombre de personnes attendues à la veille du jour de l'An a été ramené à 30 000. Les équipes de création et de production ont créé un spectacle sur la Colline qui comprenait six défilés et des présentations artistiques sur autant de scènes.
- On s'attend maintenant à ce que La randonnée du futur regroupe 400 jeunes des quatre coins du pays dans le cadre d'un programme de rencontre qui se déroulera dans la capitale du 28 juin au 3 juillet 2000. Elle attirera environ 10 000 personnes à une activité d'importance, qui prendra peut-être la forme d'un concert.
- Inspirée des leçons tirées du fructueux programme mis en place en 1999-2000, auquel ont participé 117 familles et neuf capitales canadiennes, la CCN a entrepris la confirmation des possibilités de commandite, la planification et la conception du matériel pour le concours de 2000-2001.

INDICATEURS DE RENDEMENT : PROGRAMMATION (suite)

OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

- Une activité qui misera sur les espaces verts de la capitale et qui attirera plus de 20 000 intéressés sur les promenades et les sentiers récréatifs.
- Une version spéciale du programme Les lumières de Noël au Canada, pendant laquelle il y aura un défilé, intitulé : « Partageons la lumière ».

D'ici 2000-2001, la CCN aura fait doubler le nombre de visiteurs à l'Infocentre de la capitale, qui a ouvert ses portes en août 1996, en faisant passer ce nombre de 175 000, en 1994-1995 (dans les anciens locaux), à 350 000.

D'ici 2003-2004, le nombre de visiteurs de l'Infocentre s'élèvera à 400 000 par année.

RÉALISATIONS

- L'activité, Escapade 2000, aura lieu le 2 juillet 2000 et exploitera le réseau de promenades et de sentiers récréatifs.
- L'élaboration du concept du programme de l'an 2000 est terminée. Un agencement spécial de lumière a été prévu.

L'Infocentre de la capitale a reçu 46 p. 100 de visiteurs en plus du mois d'avril au mois de novembre 1999 par rapport à l'année précédente (de 135 000 à 197 000 visiteurs), ce qui peut être attribué en partie à la programmation accrue sur le site, comme l'exposition sur le centenaire de la CCN.

L'objectif sera revu en fonction du nombre de visiteurs enregistré en 1999-2000.

INDICATEURS DE RENDEMENT : PARTENARIATS

OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

D'ici 1999-2000, la CCN augmentera ses efforts pour chercher des commanditaires de premier plan (particulièrement dans l'industrie de la haute technologie) et elle augmentera ses revenus de commandite — y compris la prestation de services essentiels — d'un tiers par rapport à 1995. Les revenus de commandite seront maintenus au niveau de 1999-2000 durant toute la période de planification considérée.

D'ici 1999-2000, la CCN augmentera de 50 p. 100 le nombre de partenaires dans les projets de rayonnement et de marketing par rapport aux chiffres de 1995.

D'ici 2000-2001, la CCN lancera des offres de partenariat à l'étranger au moyen de l'électronique dans le contexte des programmes du Pavillon Canada-Monde ainsi que de la composante bisannuelle du Bal de Neige « Regard sur... ». On gardera ces partenaires pendant toute la période de planification dont il est ici question.

RÉALISATIONS

Il se pourrait que cet objectif ne soit pas atteint puisque les revenus de commandite sont légèrement inférieurs à ce qui avait été prévu.

La CCN fait partie d'un comité tripartite spécial pour traiter des festivités du millénaire dans la RCN. Elle s'est trouvé de nouveaux partenaires pour l'Infocentre de la capitale et pour le *Magazine des jeunes ambassadeurs*. Elle poursuit ses efforts pour créer de nouveaux partenariats pour ses autres programmes.

Le processus est en cours. Des discussions avec l'Association olympique canadienne se poursuivent en vue de créer une liaison en direct entre des salles de classe du Canada et de l'Australie pendant la durée du programme « Regard sur l'Australie » qui aura lieu durant le Bal de Neige de 2001.

INDICATEURS DE RENDEMENT : MARKETING, RAYONNEMENT ET PROMOTION

OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

D'ici 1999-2000, la CCN élaborera des programmes de diffusion nationaux pour les activités du millénaire.

En 1999-2000, la CCN améliorera le site Web de la capitale et se servira des médias locaux et nationaux pour se faire connaître ainsi que ses programmes, particulièrement ceux du nouveau millénaire. L'amélioration annuelle du site Web, y compris les pages éducatives, se poursuivra durant la période de planification considérée.

D'ici 2000-2001, la CCN augmentera la participation au programme Fêtons le Canada dans les capitales afin d'inclure les dix capitales provinciales et les trois capitales territoriales (grâce à l'appui du Bureau du Canada pour le millénaire et à d'autres partenaires). Ce niveau de participation sera maintenu durant toute la période de planification qui nous concerne.

RÉALISATIONS

Cet objectif ne sera pas atteint. Les efforts en vue de trouver un diffuseur hôte pour le spectacle de la veille du jour de l'An 2000 n'ont rien donné. En attendant que l'activité d'importance prévue dans le cadre de La randonnée du futur soit confirmée, la CCN tentera de trouver un diffuseur national pour le programme.

Cet objectif sera atteint. La CCN s'est assurée la collaboration d'un fournisseur de services Web. Les travaux visant à restructurer le site Web sur la capitale du Canada et à en revoir la composante visuelle ont débuté.

La création d'un site Web sur la Commission a été approuvée, et sa planification a commencé.

Cet objectif devrait être atteint. La CCN s'occupe de confirmer la participation des 13 capitales et de la capitale nationale au programme de 2000-2001. Le taux de participation au-delà de 2000-2001 dépendra du nombre de partenaires et de commanditaires que la CCN aura trouvés pour soutenir le programme.

INDICATEURS DE RENDEMENT : MARKETING, RAYONNEMENT ET PROMOTION *(suite)*

OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

D'ici 2002-2003, la CCN établira un réseau national et international de personnes-ressources et d'auditoires au moyen des activités du millénaire, de la composante « Regard sur ... » du Bal de Neige, du Pavillon Canada-Monde et des Jeux de la Francophonie. Ce réseau sera maintenu durant toute la période de planification considérée.

RÉALISATIONS

Le processus est en cours.

AUTRES RÉALISATIONS

- Prix** La CCN a reçu quatre prix de l'Association internationale des festivals et événements pour récompenser les activités visant à souligner son centenaire : l'argent pour l'exposition *Un siècle marquant pour la capitale* et pour l'épinglette du centenaire et le bronze pour son programme des bénévoles et pour l'encart du centenaire paru dans les journaux.
- Fête du Canada** Un autre programme fructueux a été présenté en 1999, avec la collaboration de Patrimoine canadien, de la société CBC/SRC, de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, pour ne nommer que ceux-là. Au total, 876 000 personnes ont regardé le spectacle de midi, tandis que 1 338 000 personnes ont regardé le spectacle en soirée, tous deux télédiffusés. Les négociations vont bon train entre la CCN et la SRC en vue du renouvellement du contrat de diffusion des spectacles de mi-journée et de soirée sur la colline du Parlement pour 2001, 2002 et 2003.
- Activités de commémoration** La commémoration des actes historiques du bataillon Mackenzie-Papineau durant la guerre civile espagnole a été approuvée en principe. Le déménagement de la statue du guide Anishanabe de la Pointe Nepean à son nouvel emplacement dans le parc Major's Hill s'est bien passé grâce à la collaboration de l'Assemblée des Premières Nations et de la famille de l'artiste.
- Bal de Neige** Une entente a été signée entre la CCN et l'Union européenne pour le programme Carrefour des Nations de 2000 à la place des Festivals. Une entente a également été signée avec le haut-commissariat de l'Australie pour le programme « Regard sur l'Australie » dans le cadre du Bal de Neige de 2001. La CCN et plusieurs de ses partenaires travaillent à l'élaboration d'un nouveau plan d'action dans le but de revitaliser le Bal de Neige pour qu'il soit reconnu comme un événement unique à l'échelle locale, nationale et internationale.
- Pavillon Canada-Monde** La nouvelle destination bien en vue dans le secteur international du boulevard de la Confédération doit ouvrir en août 2000. Le Pavillon mettra en valeur les réalisations de Canadiens sur la scène internationale. La programmation reçoit l'appui de quatre partenaires principaux : l'Agence canadienne de développement international, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Industrie Canada (Agence spatiale canadienne et Centre de recherches sur les communications) et le ministère de la Défense nationale. Leur contribution financière totale est d'un million de dollars. Une entente de sept ans a été conclue avec Andersen Consulting comme commanditaire de présentation.

Planification de la région de la capitale nationale

OBJECTIFS :

- (1) *Planifier l'utilisation et l'aménagement des terrains fédéraux dans la RCN en consultant les autres autorités compétentes en urbanisme dans le but de respecter et de préserver la qualité de vie dans la région.*
- (2) *Coordonner l'aménagement et faire en sorte que les utilisations, les plans et les conceptions des terrains fédéraux dans la RCN soient conformes à l'importance, au milieu naturel et au patrimoine de la région.*

INDICATEURS DE RENDEMENT : PLANIFICATION DE L'UTILISATION DES TERRAINS

OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

RÉALISATIONS

D'ici 1999-2000, la CCN terminera et distribuera le *Plan de la capitale du Canada* et, ensuite, elle achèvera l'examen de la masse de terrains d'intérêt national (MTIN).

Cet objectif sera atteint. Le *Plan de la capitale du Canada* et l'évaluation environnementale qui l'accompagne ont été approuvés. La version finale du document doit être publiée plus tard en 1999-2000. L'ébauche du document sur la MTIN est terminée, elle est présentement en cours de révision et fera l'objet de consultations internes.

D'ici 2000-2001, la CCN achèvera la partie du *Plan directeur des terrains urbains* qui est liée au secteur central (*Plan de secteur du cœur de la capitale*).

Cet objectif sera atteint. L'analyse de la planification, l'établissement des possibilités et les consultations avec les partenaires et les intervenants progressent. Le plan conceptuel d'aménagement, les consultations publiques et la participation de la population seront terminés en 1999-2000.

D'ici 2000-2001, la CCN conclura l'entente principale sur le terrain des plaines LeBreton.

Cet objectif a été atteint. La signature de l'entente principale sur le terrain des plaines LeBreton entre la CCN, la Région d'Ottawa-Carleton et la Ville d'Ottawa a eu lieu le 18 novembre 1999. Cette entente rend la CCN entièrement propriétaire des plaines et ouvre la voie à des aménagements ultérieurs.

D'ici 2000-2001, la CCN achèvera la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau*.

Cet objectif est reporté à 2002-2003 parce que les priorités ont changé. Un plan de recherche est en cours; il comprend un examen environnemental stratégique, l'étude de questions stratégiques et des tendances nouvelles ainsi qu'un sondage auprès des visiteurs. L'étape de la recherche devrait se terminer en 2000-2001.

INDICATEURS DE RENDEMENT : PLANIFICATION DE L'UTILISATION DES TERRAINS (suite)

OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

D'ici 2002-2003, la CCN terminera le Plan directeur des terrains urbains.

D'ici 2003-2004, la CCN aura commencé à mettre en œuvre le Plan de secteur du cœur de la capitale et le *Plan directeur du parc de la Gatineau*.

RÉALISATIONS

Cet objectif est reporté à 2005-2006 vu l'étendue du projet. Toutefois, les travaux liés à la définition du projet, au programme des travaux et à la coordination des orientations du Plan de secteur du cœur de la capitale et de celles du Plan directeur global se poursuivent.

Objectif à long terme.

INDICATEURS DE RENDEMENT : PLANIFICATION DES TRANSPORTS

OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

En 1999-2000, la CCN essaiera de conclure une entente conjointe pour étudier le transport interprovincial.

D'ici 2000-2001, la CCN travaillera avec ses partenaires pour réaliser une étude environnementale dans le but de déterminer l'emplacement et les effets de futurs ponts interprovinciaux et pour achever une route ceinturant la région.

RÉALISATIONS

L'objectif sera atteint dans la mesure où toutes les parties approuvent l'entente. Des consultations publiques ont eu lieu dans la région d'Ottawa-Carleton, mais celles qui devaient avoir lieu dans l'Outaouais ont été retardées. On a réalisé une Enquête sur le transport interprovincial des marchandises dans la région de la capitale, et un examen préliminaire des résultats sera fait en 1999-2000.

L'objectif sera atteint dans la mesure où toutes les parties s'entendent. Les grandes lignes du cadre de référence de l'étude conjointe seront dressées en 1999-2000.

INDICATEURS DE RENDEMENT : APPROBATIONS DE L'USAGE ET DE LA CONCEPTION DES TERRAINS FÉDÉRAUX

OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

En 1999-2000, la CCN achèvera la cartographie du potentiel archéologique des terrains fédéraux.

De 1999 à 2004, la CCN prévoit examiner chaque année environ 300 propositions sur l'utilisation des terrains, la conception et les transactions foncières, y compris les lois et les politiques fédérales régissant le patrimoine, l'archéologie et l'environnement.

D'ici 2001-2002, la CCN aura achevé les évaluations environnementales (EE) préliminaires (phase I) de plus de 200 terrains hautement prioritaires et les EE détaillées (phase II) de tous les terrains présentant un risque élevé de contamination.

D'ici 2003-2004, la CCN déterminera quels sont les principaux paysages culturels de la région de la capitale et rédigera une politique les concernant.

RÉALISATIONS

Cet objectif sera atteint. Tout le travail de cartographie a été fait à partir du Système d'information géographique. La CCN terminera le rapport en 1999-2000.

Cet objectif sera atteint. La CCN a étudié environ 124 dossiers sur l'utilisation de terrains fédéraux et les transactions foncières en 1999-2000. Elle a réglé 108 d'entre eux, soit en accordant des approbations soit en fermant des dossiers.

La CCN a étudié environ 145 propositions de conception sur des terrains fédéraux et a ouvert des dossiers; 41 de ces propositions sont des projets de grande envergure. Au total, 82 approbations ont été accordées, notamment à l'égard du plan conceptuel d'aménagement de la colline du Parlement, des améliorations de l'avant-cour de la Cour suprême et du boulevard de la Confédération (phase 2 de la rue Laurier, à Hull.)

Les travaux suivants ont été réalisés dans le cadre du Programme de gestion des sites contaminés, d'avril à novembre 1999 : 41 EE (phase I), 10 EE (phase II) et 10 EE limitées (phase II). Les travaux suivants ont été entrepris dans le cadre du Programme d'acquisition et d'aliénation : 15 EE (phase I), 11 EE (phase II) et 1 EE limitée (phase II).

Les travaux progressent comme prévu. L'ébauche de la politique a été rédigée et la version finale devrait être produite en 2000-2001, alors qu'on finira de déterminer les principaux paysages culturels en 2003-2004.

INDICATEURS DE RENDEMENT : APPROBATIONS DE L'USAGE ET DE LA CONCEPTION DES TERRAINS FÉDÉRAUX *(suite)*

OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

D'ici 2003-2004, la CCN entreprendra des évaluations d'incidences environnementales pour tous les projets, les aménagements et toutes les transactions de la Commission, en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE).

RÉALISATIONS

La CCN a entrepris ou revu 40 EE dans le cadre du processus d'approbation de l'utilisation de terrains fédéraux (10 en vertu de la LCEE), entre autres pour le projet pilote du transport par rail léger, pour le projet de l'intersection Innes-Blair et pour l'installation de recueillement des eaux pluviales à Nepean Creek. La CCN a géré ou revu 29 EE, dont les projets de la CCN elle-même dans le parc de la Gatineau.

AUTRES RÉALISATIONS

Prix

La CCN a remporté le prix d'excellence de l'American Society of Landscape Architects en 1999, dans la catégorie architecture du paysage pour son document intitulé : *Un siècle d'architecture du paysage à la Commission de la capitale nationale*.

Processus d'examen du règlement sur le zonage de la Ville d'Ottawa

Toutes les parties ont approuvé l'accord négocié par rapport au règlement de la Ville d'Ottawa sur le zonage, et une stratégie de mise en œuvre est en cours d'élaboration. La version finale du règlement sur le zonage du secteur central devrait être présentée au Conseil de la Ville en janvier 2000 pour qu'il l'approuve.

Programme de la CCN sur le patrimoine

On a négocié une entente sur le transfert des objets préhistoriques trouvés au site archéologique du lac Leamy vers le Musée canadien des civilisations.

Gestion et aménagement des biens immobiliers

OBJECTIFS :

- 1) *Fournir des occasions d'améliorer les riches patrimoine culturel et milieu naturel de la RCN.*
- 2) *Optimiser la contribution des terrains et des bâtiments à l'appui des programmes et du mandat de la CCN.*

INDICATEURS DE RENDEMENT : GESTION DU CYCLE DE VIE

OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

RÉALISATIONS

D'ici 1999-2000, la CCN préparera une stratégie de gestion des biens immobiliers révisée et mise à jour.

Cet objectif sera atteint. L'ébauche d'une stratégie a été rédigée. Certains éléments de cette stratégie seront inclus dans une stratégie de financement de remplacement de la CCN.

D'ici 1999-2000, la CCN commencera la construction du Pavillon Canada-Monde, au parc des Chutes-Rideau.

Cet objectif sera atteint. Les travaux conceptuels progressent, et la construction devrait débuter en 1999-2000.

D'ici 1999-2000, la CCN instaurera de nouveaux contrats d'entretien des terrains, pour les terrains urbains de la capitale et la Ceinture de verdure.

Cet objectif a été atteint. Six nouveaux contrats d'entretien ont commencé le 1^{er} avril 1999. Les normes de qualité et les niveaux de service sont respectés dans l'ensemble, voire surpassés dans plusieurs cas. Le contrat pour le cœur de la capitale devra faire l'objet d'un nouvel appel d'offres en 2000-2001.

D'ici 1999-2000, la CCN aura mis en place un plan à long terme avec un financement adéquat tiré des réserves centrales, pour répondre aux besoins de fonctionnement et en capital des résidences officielles.

Cet objectif sera atteint selon que le Conseil du Trésor (CT) approuve ou non le financement demandé pour les exercices futurs. Le CT a approuvé le financement demandé pour 1999-2000. Les travaux sont en cours. À Rideau Hall, des travaux d'envergure sont presque achevés (p. ex. achat d'une génératrice d'appoint et remplacement de la conduite de vapeur principale). D'autres travaux vont bon train (p. ex. Plan général d'aménagement du paysage). D'autres projets importants, comme l'agrandissement du Centre des visiteurs et la restauration de la serre tropicale, en sont à l'étape de la planification et de la conception et devraient être mis en œuvre à la fin de l'exercice 1999-2000.

En 1999-2000, des recettes de 9,2 millions de dollars proviendront des activités de location.

Cet objectif sera dépassé. Les prévisions de fin d'année se chiffrent à 9 465 000 dollars (attribuable à un taux d'inoccupation remarquablement bas et à la révision du rapprochement entre les comptes de location et d'aménagement). Depuis le début de l'année, les recettes s'établissent à 5 687 000 dollars.

INDICATEURS DE RENDEMENT : GESTION DU CYCLE DE VIE (suite)

OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

D'ici 1999-2000, la CCN proposera le transfert à la Ville de Hull de propriétés excédentaires dans le cadre d'un échange.

Pendant la période de planification qui nous concerne, la CCN retirera des revenus d'aliénation des terrains de 6 millions de dollars par année, ainsi que des revenus d'aménagement de 8,9 millions de dollars (projection de 1,36 million de dollars pour 1999-2000).

D'ici 2000-2001, la CCN aura pratiquement terminé la réfection du pont Champlain.

Pendant la période de planification en question, la CCN continuera de construire sa partie du boulevard de la Confédération, y compris la reconstruction du pont Plaza et de la place de la Confédération, la rue Elgin (de la rue Queen à l'avenue Laurier), la promenade Sussex Nord et la rue Laurier à Hull ainsi que l'escalier York (à côté de l'ambassade des États-Unis).

Pendant la période de planification considérée, la CCN exécutera le Programme pluriannuel des immobilisations.

RÉALISATIONS

Cet objectif sera reporté. Le transfert a été retardé jusqu'à ce que la Ville soumette au gouvernement du Québec une description légale détaillée.

Revenus d'aliénation : Cet objectif devrait être atteint, à condition qu'il n'y ait pas d'imprévus. Au 30 novembre 1999, les revenus d'aliénation totalisaient 2,2 millions de dollars, ou 36 p. 100 de l'objectif établi pour l'exercice financier en cours.

Revenus d'aménagement : L'objectif initial pour 1999-2000 a été revu à la baisse et ramené à 977 500 dollars en raison du rapprochement entre les comptes de location et d'aménagement et de la suspension de certains projets qui avaient été prévus. Au 30 novembre 1999, les revenus d'aménagement totalisaient 651 667 dollars.

Cet objectif est reporté à 2001-2002 vu les manquements de l'entrepreneur initial qui ont mené au lancement d'un nouvel appel d'offres et à l'adjudication d'un nouveau contrat. Les travaux sur le pont suivent le plan de travail révisé.

Le projet se déroule bien. L'escalier York est terminé. Des projets de construction conjoints ont été entrepris sur la rue Elgin (Queen-Laurier), la phase 2 de la rue Laurier, à Hull (Portage-Verchères) et la phase 3 (Verchères-Hôtel-de-Ville). Ces travaux seront terminés en 1999-2000, sauf si le mauvais temps provoque des retards.

Cet objectif se réalise. Les travaux entrepris dans le cadre du Programme pluriannuel des immobilisations respectent le budget établi, ce qu'il faut attribuer au fait que la CCN revoit continuellement ses priorités.

INDICATEURS DE RENDEMENT : PAIEMENTS TENANT LIEU D'IMPÔT FONCIER

OBJECTIF DU PLAN D'ENTREPRISE

D'ici 1999-2000, la CCN devra effectuer des paiements tenant lieu d'impôt foncier évalués à 14,5 millions de dollars.

RÉALISATION

Le montant des paiements a été rectifié à la baisse et ramené à 13 260 000 dollars. La CCN a déjà versé 5,53 millions de dollars. Les sommes recouvrées jusqu'à présent totalisent 665 986 dollars. Il est difficile de respecter l'échéancier des paiements et des recouvrements cette année du fait que les municipalités soit n'ont pas réglé, soit tardent à fournir, les factures pour 1998.

INDICATEURS DE RENDEMENT : GESTION DES TERRAINS ET DES RESSOURCES NATURELLES

OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

La CCN préparera et appliquera les règlements suivants pour assurer la protection et la gestion de ses terrains :

a) D'ici 1999-2000, un règlement sur le contrôle des animaux

Cet objectif sera atteint. Les principes directeurs, le calendrier du projet et le plan de communication ont été établis et approuvés à l'interne. La CCN a réalisé une étude sur l'aménagement d'aires d'exercice pour chiens et a terminé une évaluation environnementale stratégique au mois d'août 1999. Des groupes de concertation et des consultations publiques ont été mis en place à l'automne. La CCN a reçu plus de 1 800 soumissions de la part de la population et elle les étudie présentement.

b) D'ici 2000-2001, un règlement sur la circulation

Cet objectif sera reporté en raison d'autres priorités.

c) D'ici 2001-2002, un règlement sur les propriétés

Cet objectif sera reporté. On a commencé à réunir de l'information.

D'ici 2000-2001, la CCN mettra en œuvre un Système intégré d'information sur la gestion des biens.

Cet objectif est reporté à 2001-2002 parce qu'il y a eu du retard dans la rédaction de la version finale des exigences de l'utilisateur, dans le cas de certaines applications, afin de s'assurer la participation efficace des utilisateurs et l'obtention de leurs commentaires.

INDICATEURS DE RENDEMENT : GESTION DES TERRAINS ET DES RESSOURCES NATURELLES (suite)

OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

RÉALISATIONS

D'ici 2001-2002, la CCN fournira des lieux et une infrastructure pour les Jeux de la Francophonie.

Cet objectif sera atteint. Les négociations se poursuivent avec les responsables des Jeux de la Francophonie pour arriver à un accord final. Parmi les sites choisis, mentionnons le parc Jacques-Cartier à Hull, le parc Major's Hill à Ottawa et un certain nombre d'autres endroits dans la RCN.

La CCN préparera et appliquera les plans de gestion suivants :

a) D'ici 1999-2000, le Plan de gestion de la Ceinture de verdure

Cet objectif sera atteint. La progression du Plan de gestion de la Ceinture de verdure suit l'échéancier établi. En novembre 1999, le plan était réalisé à 95 p. 100.

b) D'ici 2001-2002, le Plan de gestion du parc de la Gatineau, après la révision du *Plan directeur du parc de la Gatineau* en 2000-2001

Cet objectif est reporté en 2003-2004 étant donné qu'on a reporté la révision du *Plan directeur du parc de la Gatineau* à 2002-2003.

c) D'ici 2001-2002, le Plan de gestion des terrains urbains (cœur de la capitale) après l'achèvement du Plan de secteur du cœur de la capitale en 2000-2001

Objectif inchangé

d) D'ici 2003-2004, le Plan de gestion des terrains urbains, après l'achèvement du Plan directeur des terrains urbains en 2002-2003.

Cet objectif a été reporté d'ici à ce que le Plan directeur des terrains urbains soit achevé.

Au cours de la période de planification considérée, la CCN mettra en application le Cadre pluriannuel de gestion de l'environnement, qui comprend la liste des endroits contaminés et le Plan d'action environnemental.

Cet objectif sera atteint. Un rapport annuel sur la gestion de l'environnement et les sites contaminés a été présenté au conseil d'administration. Les objectifs et les cibles du plan d'action pour 1999-2000 ont été approuvés et sont en train d'être mis en œuvre.

INDICATEURS DE RENDEMENT : ACTIVITÉS EN PLEIN AIR DANS LA CAPITALE

OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

RÉALISATIONS

D'ici 1999-2000, la CCN achèvera trois principaux projets visant à améliorer les installations de loisir et à appuyer les activités du millénaire :

- a) **Le Réseau intégré des sentiers récréatifs, relié au Sentier transcanadien**

Cet objectif est reporté à 2000-2001. En ce qui concerne les liens avec les sentiers du secteur ouest de la Ceinture de verdure, les études environnementales et géotechniques sont terminées de même que les négociations concernant les permissions d'accès sur les terrains loués. Un sentier est en voie de construction. Le nettoyage du site et l'installation des clôtures seront terminés l'an prochain. La définition des exigences et des plans en vue d'améliorer les liens dans le secteur urbain se poursuit.

- b) **Le Centre des visiteurs du parc de la Gatineau**

Cet objectif a été atteint. L'ouverture officielle du Centre a eu lieu au début de décembre 1999.

- c) **La carte des sentiers pour le millénaire**

Cet objectif sera atteint. Les membres de l'équipe responsable de la création de la carte se sont réunis; des représentants des partenaires municipaux de la CCN étaient présents. Un expert-conseil a été engagé pour procurer l'information requise.

D'ici 2000-2001, la CCN offrira une activité liée aux sentiers dans le cadre des festivités du millénaire.

Cet objectif sera atteint. L'activité a été baptisée « Escapade 2000 », les circuits proposés ont été mis à l'essai et approuvés, et les travaux sur la carte de l'activité ont commencé.

D'ici 2000-2001, la CCN complétera le sondage sur les utilisateurs et les visiteurs des composantes « vertes » de la capitale, pour recueillir des renseignements sur la participation et les attentes des visiteurs à l'égard des loisirs de plein air. On prendra des mesures en fonction des résultats du sondage entre 2001 et 2004.

Cet objectif sera atteint. La CCN a obtenu un rapport partiel du sondage réalisé sur place et des résultats des interrogations au passage. Un rapport complet sur la période de mai à novembre devrait être produit en janvier 2000.

AUTRES RÉALISATIONS

Acquisitions

La CCN a profité des occasions qui se sont présentées et a acquis les propriétés suivantes qui font partie de la masse de terrains d'intérêt national :

- Le 9, Rideau Gate, situé en face de la résidence du gouverneur général, ce qui regroupe les droits de propriété du gouvernement fédéral et accroît la sécurité autour de la résidence officielle.
- Plusieurs parcelles de terre dans la tourbière de la Mer Bleue, ce qui augmente la superficie du territoire appartenant à la CCN dans ce secteur écologiquement fragile.
- Des propriétés dans le cœur de la capitale qui feront partie du projet de revitalisation de la rue Sparks (des négociations sont cours).

Maladie hollandaise de l'orme

Un programme de suivi de l'évolution de la maladie hollandaise de l'orme a été conçu et mis en œuvre. Les grandes lignes d'un nouveau programme de gestion de la maladie hollandaise de l'orme ont été établies.

Amis du Parc / Friends of Gatineau Park

Une nouvelle association de bénévoles a été incorporée, et un conseil d'administration a été formé. Deux cents membres ont été recrutés jusqu'à présent.

Domaine Mackenzie-King

Durant la saison d'avril à novembre, plus de 74 000 personnes ont visité les lieux durant les heures d'ouverture.

Cessions

Des échanges avec les villes de Gloucester et d'Aylmer ont été négociés. Les ententes seront mises en œuvre une fois qu'elles auront été approuvées.

Gestion des ressources naturelles

Une étude a été entreprise sur l'habitat du chevreuil et la capacité d'accueil du territoire; l'évaluation du ruisseau Watts est terminée, de même qu'une étude sur la population des castors; les travaux se poursuivent dans le cadre de plusieurs études visant la protection de l'habitat (p. ex. : nids des hérons, qualité de l'eau, tordeuse des bourgeons de l'épinette, régénération des arbres après la tempête de verglas de 1998). Trois nouvelles espèces ont été ajoutées à la liste des plantes rares du parc de la Gatineau, portant ainsi leur nombre à 62.

Services corporatifs

OBJECTIF :

(1) *Donner des conseils stratégiques, financiers et en ressources humaines à l'échelle de la Commission, et fournir les outils et la compétence technologiques nécessaires au fonctionnement efficace de l'entreprise.*

INDICATEURS DE RENDEMENT : SERVICES DE SOUTIEN DE LA COMMISSION

OBJECTIF DU PLAN D'ENTREPRISE

RÉALISATION

Entre 1999-2000 et 2001-2002, la CCN continuera de réaliser son Plan de recherche triennal interne en faveur du Cadre de recherche corporative de 1996.

Cet objectif se réalise. Conformément au Plan de recherche triennal de la CCN, on a effectué des recherches sur les sujets suivants : le Bal de Neige de l'an 2000, les bénévoles de la CCN, le guide du millénaire, le spectacle son et lumière, les groupes de discussion sur les sentiers récréatifs et le boulevard de la Confédération, l'exposition sur le centenaire de la CCN à l'Infocentre, et le guide *Découvrez la Colline*.

INDICATEURS DE RENDEMENT : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

RÉALISATIONS

D'ici 1999-2000, la CCN passera sa première convention collective à titre d'employeur distinct.

Cet objectif a été atteint. La CCN a signé sa première convention collective le 10 juin 1999.

D'ici 1999-2000, elle définira une philosophie en matière de gestion des ressources humaines (RH).

Cet objectif a été atteint. Une nouvelle philosophie en matière de gestion des RH a été définie. Le processus de planification des RH a été modifié pour tenir compte de la nouvelle philosophie. Une discussion sur les valeurs de la Commission et l'éthique professionnelle a été initiée avec les cadres et se poursuit avec les gestionnaires intermédiaires.

D'ici 1999-2000, la CCN mettra en place une stratégie révisée de renouvellement des ressources humaines, qui sera appliquée durant la période de planification considérée.

Cet objectif se réalise. La CCN a établi un plan quinquennal de gestion de la relève, qui se veut la composante principale de la nouvelle stratégie de renouvellement des ressources humaines.

En 2000-2001, la CCN instaurera une stratégie de formation et de perfectionnement pour tous ses employés et l'appliquera durant toute la période de planification en question.

La CCN a dépassé cet objectif et a mis en œuvre une nouvelle stratégie de formation et de perfectionnement en 1999-2000. Elle a investi plus de 2,4 p. 100 de son budget salarial dans les secteurs de la formation et du développement, et les employés ont reçu en moyenne 20 heures de formation, conformément aux objectifs de la Commission.

INDICATEURS DE RENDEMENT : POSITION DE LA CCN

OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

En 1999-2000, la CCN élaborera un plan d'action pour mesurer l'attitude du public à l'égard de ses efforts et de ses réalisations et pour y réagir. Elle mettra en œuvre des éléments du plan d'action au cours de la période de planification considérée.

En 2001-2002, la CCN atteindra et évaluera une augmentation de 20 p. 100 de l'appréciation du public à l'égard de ses objectifs et de ses réalisations.

RÉALISATIONS

Cet objectif a été atteint. La stratégie et le plan d'action ont été élaborés et approuvés. Plusieurs éléments du plan d'action sont en cours d'élaboration, et un sondage de l'opinion publique est prévu pour 1999-2000.

Cet objectif sera revu pour tenir compte des résultats du sondage de l'opinion publique (voir le point précédent).

INDICATEURS DE RENDEMENT : SOUTIEN TECHNOLOGIQUE

OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

RÉALISATIONS

D'ici 1999-2000, la CCN aura réglé les questions liées à la fonctionnalité des logiciels en l'an 2000 et disposera d'un plan d'urgence.

Cet objectif a été atteint. L'infrastructure de la technologie d'information en place à la CCN, les applications ainsi que les systèmes intégrés qu'utilisent les directions sont maintenant conformes à l'an 2000. Le plan d'urgence pour l'an 2000 est en vigueur (les employés concernés ont été avisés en conséquence).

En 2000-2001, la CCN mettra en place une évaluation de sécurité et un système de gestion intégrés appuyant ses programmes et la gestion des résidences officielles.

Cet objectif a été atteint plus tôt que prévu. Le système de gestion et de contrôle de la sécurité a été mis en œuvre, ce qui suppose l'établissement de liaisons informatisées avec le SCRS et la GRC.

En 2001-2002, la CCN installera un réseau intranet pour accéder à l'information et la transmettre.

Cet objectif sera jumelé à la création d'un système de gestion électronique des documents (voir le point suivant).

En 2002-2003, la CCN mettra sur pied un système de gestion électronique des documents.

Cet objectif est devancé et prévu pour 2000-2001. Les plans du projet et de communication sont établis. La mise en œuvre pilote du projet a commencé.

Durant la période de planification qui nous concerne, la CCN continuera à améliorer les composantes de gestion de l'information du Système intégré d'information sur la gestion des biens.

Le processus est en cours.

En 2003-2004, la CCN mettra en place l'infrastructure de cryptage de sécurité conseillée par le gouvernement fédéral.

Objectif à long terme.

INDICATEURS DE RENDEMENT : IMAGE DE MARQUE

OBJECTIF DU PLAN D'ENTREPRISE

D'ici 2003-2004, la CCN aura augmenté la visibilité du gouvernement du Canada dans ses activités, ses programmes et ses installations, d'au moins 100 p. 100 par rapport à 1997-1998 (p. ex. : publications et imprimés, communiqués de presse, enseignes, etc.).

RÉALISATION

Cet objectif se réalise. Le mot-symbole « Canada » est ajouté sur les annonces et les publications de la CCN. La Commission s'assure qu'une place de choix lui est réservée dans toutes les nouvelles productions graphiques extérieures (p. ex. : enseignes, bannières, expositions), de même que dans la nouvelle image du Bal de Neige. Le processus se poursuivra au fur et à mesure que la description des biens devra être remplacée.

AUTRES RÉALISATIONS

Technologies de l'information

Les améliorations du Système intégré de gestion des ressources humaines et de rémunération PeopleSoft sont terminées. On a amélioré le système Oracle Financials pour que la CCN puisse régler toute difficulté qui pourrait surgir au passage à l'an 2000, et pour passer aux versions plus récentes du logiciel.

Géomatique

Les données sur les terrains de la Ceinture de verdure qui appartiennent à la CCN et sont gérés par elle ont été mises à jour dans le Système d'information géographique (SIG) à partir des données numériques orthophotographiques de 1998. La CCN suit les enregistrements fonciers des provinces de l'Ontario et du Québec, ce qui suppose, entre autres, la correction des erreurs et la mise à jour de la base de données au fur et à mesure que les provinces transmettent de l'information.

Projets de vérification et d'évaluation

Un contrôle annuel des risques associés aux pratiques d'acquisition et un suivi des services de coordination de la diffusion à la radio et à la télévision et des campagnes de marketing ont été réalisés, et les résultats ont été présentés au Comité corporatif de vérification et d'évaluation (CCVE) en juin 1999. Un suivi des sites contaminés et du Cadre de gestion de l'environnement, de même que des examens des activités de mise en marché et de la petite caisse seront effectués, et les résultats seront présentés au CCVE en février 2000.

Loi sur l'accès à l'information et Loi sur la protection des renseignements personnels

Jusqu'à présent en 1999-2000, la CCN a répondu à 21 demandes d'accès à l'information et a autorisé huit consultations sollicitées par d'autres ministères. La CCN traite présentement sept demandes importantes.



Annexe C : Programme pluriannuel des immobilisations pour les exercices se terminant le 31 mars, de 2000 à 2005

	(en milliers de dollars)						
	Années précédentes	2000 Prévision	2001 Projection	2002 Projection	2003 Projection	2004 Projection	2005 Projection
Boulevard de la Confédération	34 319	13 480	1 570	822	550	200	0
Réfection du pont Champlain	7 909	4 320	16 521	12 391	0	0	0
33, rue Scott – Centre des visiteurs du parc de la Gatineau	1 494	1 446	0	0	0	0	0
Pavillon Canada-Monde (parc des Chutes-Rideau)	838	1 485	2 085	0	0	0	0
Sentiers de la Ceinture de verdure et tours d'observation	51	215	300	500	500	500	500
Parcs du secteur central et parcs urbains	8 628	758	670	1 850	2 265	1 700	0
Ouest du secteur central (plaines LeBreton)	831	985	360	250	200	200	150
Sentiers récréatifs de la rivière des Outaouais	90	0	0	250	350	550	0
Installations au lac Leamy	1 654	0	70	950	0	0	0
Promenade de l'Outaouais et ponts de la promenade	883	140	60	310	1 595	2 343	0
Stabilisation du rivage et sentiers de la rivière Gatineau	407	20	465	500	500	200	0
Programmes environnementaux et de redressement	155	170	695	614	602	602	510
Résidences officielles	25 229	5 350	12 059	13 002	2 923	2 370	3 360
Autres projets	26 841	1 608	9 480	12 026	11 700	15 419	22 985
	109 329	29 977	44 335	43 465	21 185	24 084	27 505

> Annexe D : États financiers

BILAN AU 31 MARS, DE 1999 À 2005

	(en milliers de dollars)						
ACTIF	1999 Réel	2000 Prévision	2001 Projection	2002 Projection	2003 Projection	2004 Projection	2005 Projection
À court terme	46 432	50 410	23 418	13 459	12 666	10 971	9 865
Compte en fiducie	4 863	4 986	5 108	5 228	5 347	5 464	5 577
Immobilisations	373 532	410 576	458 722	483 985	485 911	490 671	498 784
	424 827	465 972	487 248	502 672	503 924	507 106	514 226
PASSIF ET AVOIR	1999 Réel	2000 Prévision	2001 Projection	2002 Projection	2003 Projection	2004 Projection	2005 Projection
À court terme	18 161	21 503	20 703	21 529	20 729	19 929	19 129
À long terme	19 966	19 630	19 655	19 722	19 835	19 999	20 218
Avoir du Canada	386 700	424 839	446 891	461 422	463 359	467 178	474 879
	424 827	465 972	487 248	502 672	503 924	507 106	514 226

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR LES EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS, DE 1999 À 2005

REVENUS	(en milliers de dollars)						
	1999 Réal	2000 Prévision	2001 Projection	2002 Projection	2003 Projection	2004 Projection	2005 Projection
Opérations de location et servitudes	12 611	11 671	11 688	11 588	11 588	11 588	11 638
Sous-location du siège social	1 275	1 257	1 257	1 257	1 257	1 257	1 257
Intérêts	1 419	3 572	2 587	1 039	1 000	1 000	1 000
Commandites							
Commandites monétaires	905	825	825	825	825	825	825
Commandites en biens et services	479	500	500	500	500	500	500
Frais d'accès aux usagers	1 022	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	3 814	2 191	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200
Autres revenus et recouvrements	3 154	4 739	3 723	4 472	4 770	4 398	4 348
Résidences officielles plan de 10 ans – soumission du CT	0	500	576	1 219	1 245	1 247	1 249
	24 679	26 255	26 356	26 100	26 385	26 015	26 017
FRAIS D'EXPLOITATION	1999 Réal	2000 Prévision	2001 Projection	2002 Projection	2003 Projection	2004 Projection	2005 Projection
Planification de la région de la capitale nationale	2 054	1 998	1 945	1 704	1 678	1 629	1 678
Gestion et aménagement des biens immobiliers	51 853	52 781	53 759	55 384	55 798	55 553	55 687
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	14 033	15 806	14 878	13 778	13 657	13 414	13 430
Services corporatifs	22 448	24 386	24 694	25 117	25 145	25 203	25 189
Frais de restructuration	176	60	0	0	0	0	0
	90 564	95 031	95 276	95 983	96 278	95 799	95 984
Frais d'exploitation avant crédits parlementaires	(65 885)	(68 776)	(68 920)	(69 883)	(69 894)	(69 785)	(69 967)
Crédits parlementaires	58 614	53 099	54 959	54 959	54 959	54 959	54 959
FRAIS D'EXPLOITATION NETS	(7 271)	(15 677)	(13 961)	(14 924)	(14 935)	(14 826)	(15 008)

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA POUR LES EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS, DE 1999 À 2005

(en milliers de dollars)

EXPLOITATION	1999 Réel	2000 Prévision	2001 Projection	2002 Projection	2003 Projection	2004 Projection	2005 Projection
Solde au début de l'exercice	357 806	383 544	421 328	443 175	457 501	459 233	462 847
Frais d'exploitation nets	(7 271)	(15 677)	(13 961)	(14 924)	(14 935)	(14 826)	(15 008)
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations	33 009	48 111	18 749	16 248	16 644	19 144	19 144
Prêt en immobilisations	0	0	5 000	0	(2 900)	(3 075)	0
Résidences officielles plan de 10 ans – soumission du CT	0	5 350	12 059	13 002	2 923	2 370	3 360
Solde à la fin de l'exercice	383 544	421 328	443 175	457 501	459 233	462 847	470 343
FONDS CANADIANA	1999 Réel	2000 Prévision	2001 Projection	2002 Projection	2003 Projection	2004 Projection	2005 Projection
Solde au début de l'exercice	2 908	3 156	3 511	3 716	3 921	4 126	4 331
Dons	248	355	205	205	205	205	205
Solde à la fin de l'exercice	3 156	3 511	3 716	3 921	4 126	4 331	4 536
SOLDE TOTAL À LA FIN DE L'EXERCICE	386 700	424 839	446 891	461 422	463 359	467 178	474 879

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS, DE 1999 À 2005

	(en milliers de dollars)						
	1999 Réal	2000 Prévision	2001 Projection	2002 Projection	2003 Projection	2004 Projection	2005 Projection
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	6 140	1 331	(3 151)	(90)	(706)	(645)	(612)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(23 382)	(51 175)	(59 904)	(38 874)	(16 509)	(19 418)	(22 954)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	33 015	53 466	35 813	29 255	16 672	18 444	22 509
Augmentation (diminution) de l'encaisse et dépôts à court terme	15 773	3 622	(27 242)	(9 709)	(543)	(1 619)	(1 057)
Encaisse et dépôts à court terme au début de l'exercice	25 415	41 188	44 810	17 568	7 859	7 316	5 696
Encaisse et dépôts à court terme à la fin de l'exercice	41 188	44 810	17 568	7 859	7 316	5 696	4 640



Annexe E : Résumé des budgets de fonctionnement et des immobilisations

BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR LES EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS, DE 1999 À 2001

	(en milliers de dollars)						
FINANCEMENT	2001 Budget	2000 Budget	2000 Prévision	2000 Écart	1999 Budget	1999 Réel	1999 Écart
Crédits de fonctionnement	41 120	39 173	40 400	(1 227)	37 400	44 034	(6 634)
Crédits de subventions et contributions	13 839	13 260	12 699	561	13 260	14 580	(1 320)
Résidences officielles plan de 10 ans – soumission du CT	576	493	500	(7)	0	0	0
Report	3 668	673	7 567	(6 894)	3 011	4 255	(1 244)
Recettes	19 561	18 481	20 910	(2 429)	18 831	19 422	(591)
Effet de la politique de capitalisation (transfert provenant des immobilisations)	0	0	0	0	0	629	(629)
Transfert du Fonds d'acquisition et d'aliénation	500	500	668	(168)	500	431	69
	79 264	72 580	82 744	(10 164)	73 002	83 351	(10 349)
DÉPENSES	2001 Budget	2000 Budget	2000 Prévision	2000 Écart	1999 Budget	1999 Réel	1999 Écart
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	13 013	12 054	14 064	(2 010)	11 662	12 301	(639)
Planification de la région de la capitale nationale	1 945	1 712	1 998	(286)	1 633	2 054	(421)
Gestion et aménagement des biens immobiliers	42 410	40 247	42 456	(2 209)	39 712	41 456	(1 744)
Services corporatifs	20 527	18 567	20 498	(1 931)	17 279	19 797	(2 518)
Frais de restructuration	0	0	60	(60)	0	176	(176)
	77 895	72 580	79 076	(6 496)	70 286	75 784	(5 498)
EXCÉDENT DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES	1 369	0	3 668	(3 668)	2 716	7 567	(4 851)

BUDGET DES IMMOBILISATIONS POUR LES EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS, DE 1999 À 2001

	(en milliers de dollars)						
	2001 Budget	2000 Budget	2000 Prévision	2000 Écart	1999 Budget	1999 Réel	1999 Écart
FINANCEMENT							
Crédits en immobilisations	18 749	8 749	8 111	638	18 009	33 009	(15 000)
Coût en immobilisations supplémentaire	0	0	40 000	(40 000)	0	0	0
Résidences officielles plan de 10 ans – soumission du CT	12 059	6 237	5 350	887	0	0	0
Report	20 000	0	7 738	(7 738)	0	0	0
Prêt en immobilisations	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0
Effet de la politique de capitalisation (transfert à l'exploitation)	0	0	0	0	0	(629)	629
Transfert du Fonds d'acquisition et d'aliénation	9 746	23 297	10 815	12 482	20 749	4 678	16 071
	65 554	43 283	72 014	(28 731)	38 758	37 058	1 700
	65 554	43 283	72 014	(28 731)	38 758	37 058	1 700
DÉPENSES							
Gestion et aménagement des biens immobiliers							
Boulevard de la Confédération	1 570	11 200	13 480	(2 280)	8 600	4 918	3 682
Pont Champlain	16 521	10 480	4 320	6 160	7,865	5 708	2 157
Résidences officielles	12 059	7 367	5 350	2 017	2 644	2 245	399
Acquisitions de biens-fonds	20 500	500	21 420	(20 920)	500	0	500
Autres projets*	14 185	12 973	6 827	6 146	17 849	15 109	2 740
	64 835	42 520	51 397	(8 877)	37 458	27 980	9 478
Services corporatifs	719	763	617	146	1 300	1 340	(40)
	65 554	43 283	52 014	(8 731)	38 758	29 320	9 438
EXCÉDENT DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES	0	0	20 000	(20 000)	0	7 738	(7 738)

* Comprend les projets d'immobilisations des autres secteurs gérés sous le Programme pluriannuel d'immobilisations (PPI).

**POUR OBTENIR PLUS
DE RENSEIGNEMENTS**

**Renseignements sur
la Commission**

Ligne Info CCN : (613) 239-5555

Infocentre de la capitale

(613) 239-5000

Ligne sans frais : 1 800 465-1867

Télécopieur : (613) 952-8520

Courriel : info@ncc-ccn.ca

Site Web de la capitale

www.capcan.ca

Réservations de groupes

(613) 239-5100

Ligne sans frais : 1 800 461-8020

Télécopieur (visites et itinéraires) : (613) 239-5758

Centre des bénévoles

Renseignements généraux : (613) 239-5373

Télécopieur : (613) 239-5133

Bibliothèque de la CCN

Bibliothécaire : (613) 239-5123

Télécopieur : (613) 239-5179

**La Commission
de la capitale nationale**

40, rue Elgin, pièce 202

Ottawa, Canada

K1P 1C7